

Conseil Municipal

Séance du 04 mai 2023

Compte rendu des décisions

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H40, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l’appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents-es : Serge MACUDSINSKI, Jean Michel ROBERT, Brigitte SVITEK, Pierre BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Annick LEFEZ, Marie-Christine FOULET, Jackie CHERFILS, Olivier MASSY, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUAZA, Sylvie FERRETE-LOPES, William MAYEUX, Caroline BREBANT, Florian CHABOD, Frédéric DO CABO, Emilie DORR, Karine GRUBSKI, Anne ONUFRYK.

Excusés-ées avec pouvoir : Rosine GRANDIN pouvoir à Annick LEFEZ

Absents-es : Daniel DERNIAME

A été désigné comme secrétaire de séance, William MAYEUX, qui l’a accepté.

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 est approuvé à l’unanimité

* **Introduction de M. le Maire**

Monsieur le Maire fait un point sur l’actualité communale de notre ville depuis la dernière séance du Conseil Municipal du 23 mars dernier. Il faut également un point sur les changements importants dans le personnel communal annoncés et notamment le départ de la directrice Générale des Services, Mme Pascale WIESNER, qui fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2023.

* **Avis et décision**
* Cabinet du maire

-Motion pour la réfection des façades des immeubles de l’OPAC

Au vu de l’état déplorable des façades des immeubles gérés par l’OPAC, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’adresser une motion à l’OPAC, pour demander la rénovation des façades des deux cités anciennes, les Champignolles et le Larris

-Proposition pour l’installation d’un mini parc de loisirs pour la période estival

M. le Maire fait part de la proposition d’un habitant qui est gérant d’une société de loisirs, de mettre à sa disposition la la place de la solidarité pour l’installation d’un mini parc de loisirs pendant la période estivale. Une prochaine rencontre est organisée pour connaitre les détails et les tarifs.

Le Conseil Municipal, à la majorité, donne un accord de principe pour continuer à travailler sur ce projet. Une rencontre prochaine aura lieu pour connaître des détails et les tarifs qui seront pratiqués pour la population.

- Proposition pour louer le terrain jouxtant le parc de l’enfance, appartenant à l’ITEP

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à la majorité, donne un accord de principe pour l’éventuelle location du terrain jouxtant le parc de l’enfance, à condition qu’un projet soit présenté.

-Recensement de la population suite aux nouveaux arrivants :

Nous avons interpellé l’INSEE sur le recensement de la population suite à la création des nouveaux quartiers et l’arrivée de nouveaux habitants. Le dernier recensement physique date de 2019. La réponse de l’INSEE est peu claire.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, maintient l’idée qu’un nouveau recensement de la population soit réalisé.

-Journée de sensibilisation au diabète, le 7 juin prochain :

Le Conseil Municipal est informé de l’organisation d’une journée de sensibilisation sur le diabète, organisée par l’association des diabétiques de l’Oise, prévue le 7 juin sur la commune. Cette journée sera organisée sous différents angles : randonnée, stands tenus par des associations, intervention des bienfaits des plantes pour la prévention du diabète.

* Administration générale, finances, personnel

-Demande subvention exceptionnelle pour l’association « Gallics Brothers » :

Après une présentation par **M. ROBERT**, adjoint au maire chargé des finances, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide le versement d’une subvention exceptionnelle d’un montant de 2350 € à L’association « Gallic Brothers dans le cadre de l’organisation de son run, prévu le 10 septembre prochain.

-Demande de subvention exceptionnelle pour l’association Twirling Bâton (participation au championnat de France)

Après une présentation par M. ROBERT, le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) décide le versement d’une subvention exceptionnelle d’un montant de 2000 € à l’association du « Twirling Bâton » dans le cadre de la participation de 23 jeunes mineurs au championnat de France au mois de juin.

-Augmentation des tarifs pour la taxe locale pour la publicité extérieure pour 2024

Après une présentation par **M. ROBERT**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de réévaluer les tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) peuvent être avec une mise en application au 1 janvier 2024.

-Participation financière pour une classe « verte » pour 4 enfants fréquentant l’école à Chantilly

**M. ROBERT** : Dans une école de Chantilly, 4 enfants ont participé à un voyage scolaire du 03 au 07 avril 2023. La commune de Chantilly demande une participation à la commune pour les 4 enfants habitant notre commune mais scolarisés à Chantilly, le coût total du séjour est de 430.33 €.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de verser une aide à hauteur de 20% du coût pour chaque enfant, ce qui représente 86,06 par enfant.

-Revalorisation des tarifs des loyers des salles communales et appartements communaux

**M. ROBERT** : Dans le cadre du BP 2023, l’orientation de l’augmentation de la tarification de location des salles communales a été retenue sur la base de l’augmentation des coûts des fluides.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité décide l’augmentation des tarifs des locations des salles communales et les loyers des appartements communaux, de 5%, à compter du 1er juillet prochain. Il est rappelé que nos tarifs sont très bas et non pas été revalorisés depuis de nombreuses années.

-Travaux non prévus au budget

**M. ROBERT** : Lors de l’élaboration du BP23, des travaux n’ont pu être prévus (urgence ou demande supplémentaire).

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de prendre en compte les travaux suivants, non prévus au budget ainsi que la modification de certaines inscriptions au BP :

* Réparation de la poutre de l’auvent de la salle Jean-Marie Pillon pour un montant de 2 041.51€ TTC.
* Travaux supplémentaires au mur de Trossy pour un montant de 2 180.3€ TTC.
* Modification du PLU pour un montant de 6 960€ TTC.
* Réparation du chauffage de la Jacquerie pour un montant de 14 226.72€ TTC.

-Congés Bonifiés pour un agent, prise en charge du billet avion et versement d’une prime de cherté

Après une présentation par **Mme HASNI**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide la prise en charge du prix du voyage aller-retour pour l’agent intéressé ainsi que le versement de la prime de vie chère, correspondant à 40% du traitement de base. Cette prise en charge est prévue par les textes qui régissent le statut de la fonction publique territoriale.

-Régime indemnitaire pour le cadre d’emploi « Assistant social de classe exceptionnelle »

**Mme HASNI** : considérant le passage de la catégorie B à A du cadre d’emploi des assistants socio-éducatifs et l’augmentation du plafond du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (RIFSEEP), dans le cadre de la création d’un poste d’assistant socio-éducatif de classe exceptionnel. Le plafond du régime indemnitaire (RIFSEEP) doit être augmenté pour ce cadre d’emploi.

Le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) décide la revalorisation du RIFSEEP pour ce cadre d’emploi.

-Point sur le relai petite enfance multi communal

Le Conseil Municipal, est informé d’un point étape sur le projet du relai petite enfance multi communal qui devrait pouvoir se mettre en place au mois de septembre avec les villes partenaires (Montataire, Saint Maximin, Villers Saint Paul et Saint Vaast les Mello). Il y aura 2 animateurs (un pour 2 villes). Les interventions des animateurs auront lieu pendant 2 heures. Les réservations aux ateliers seront effectuées la veille par les assistantes maternelles. Des réunions de bilan et d’échanges seront organisées dans l’année.

* Travaux et urbanisme
* Point sur les travaux :

Le Conseil Municipal est informé des travaux en cours et réalisés.

-Présentation de la réfection des toilettes aux écoles (1ère partie)

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité donne son accord sur le projet de réfection de la première partie des toilettes à l’école primaire, qui sont devenues désuètes. La première partie de ces travaux comprend la rénovation complète des toilettes du bâtiment B et il sera créé un toilette PMR et un toilette pour les enfants en âge de classe de maternelle (suite à la création d’une classe supplémentaire en maternelle mais située en primaire). Les travaux seront réalisés par entreprise et le coût s’élève à 31.999,20 € TTC ; ils auront lien pendant les vacances d’été.

* Culture/sport/loisirs

-Programmation fête communale

**M. BEGHIN** : présente la programmation de la fête communale qui aura lieu du samedi 3 au lundi 5 Juin sur la place de la solidarité.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, valide la programmation, qui comprendra : la distribution de 3 tickets de manège à tous les enfants, la distribution d’une rose dans le cadre de la fête des mères, un défilé le samedi soir avec la présence d’un groupe de 50 musiciens et la distribution de bracelets fluos, le tir du feu d’artifice, et un défilé le dimanche après-midi avec la participation des associations de la ville et une fanfare festive costumée.

-Programme du Festival Sud Oise sur Scène

**M. le Maire** présente la programmation du festival « Sud’ Oise sur scène » organisé par 4 communes (Saint Maximin, Cramoisy, Thiverny, Saint Vaast les Mello) et qui aura lieu du 15 au 28 novembre 2023. Les spectacles ont été sélectionnés suite à des propositions de 72 troupes. Le festival augmente sa notoriété d’année en année.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, validé le programme du festival proposé.

* Enfance

-Convention avec l’Association Concordia pour le chantier International

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte le contenu de la convention et autorise M. le Maire à signer avec l’association Concordia, pour l’organisation d’un chantier international qui aura lieu du 12 juillet au 2 août 2023, avec 12 bénévoles. L’objectif du chantier pour cette année, consiste en des travaux de débroussaillage et d’aménagement en faveur de la biodiversité sur la carrière de la tranchée. L’association met à disposition un animateur vie de groupe et un animateur. Comme tous les ans, la commune met à disposition un personnel des espaces verts, le lieu d’hébergement et préparation des repas, l’outillage et les matériaux nécessaires à la bonne réalisation du chantier. Le montant de la subvention sera pour 2023 d’un montant de 4 820€.

-Accueil des enfants à la crèche la 1ère semaine des vacances de Noël

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide l’ouverture de la crèche aux enfants la première semaine des vacances de fin d’année civile (vacances de Noël).

* Social

-Séjour de 10 seniors à Figueiro Dos Vinhos : participation financière pour le coût du voyage

Dans le cadre des échanges avec la ville de Figueiro Dos Vinhos 10 anciens (et deux accompagnateurs) de Saint Maximin doivent effectuer un séjour du 21 au 26 juin au Portugal. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’une participation de 200€ par personne pour le coût du voyage par avion.

-Voyage des seniors au mois de Juin à Troyes

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, valide la programmation du voyage des seniors prévu le 10 juin prochain à la ville de TROYES, avec des visites guidées du cœur historique et de la cathédrale. Le midi un repas sera pris dans un restaurant du centre « Le Bistroquet ». Au retour le soir, un buffet froid sera servi sur la commune.

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 22H50.